

NR21

Société en commandite par actions au capital de 1 475 420 €
Siège social : 87, rue de Richelieu - 75002 PARIS
389.065.152 – RCS PARIS
LEI n° 969500CGTBE91NX76Q18
Euronext Paris - ISIN FR0014001PV6

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'assemblée générale mixte du 29 juin 2021

Paris, le 25 mai 2021

NR 21 informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Mixte a été convoquée pour le :

**Mardi 29 juin 2021
à 11h00
au 87 rue de Richelieu 75002 PARIS
à huis clos, hors la présence physique des actionnaires**

Un avis préalable valant avis de convocation a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) n°61 du 21 mai 2021. Cet avis contient en particulier :

- l'ordre du jour de l'assemblée,
- le texte des projets de résolutions soumises à l'assemblée,
- les conditions et modalités pour participer et voter à l'assemblée par correspondance ou par procuration,
- les conditions et modalités de notification de la désignation et de la révocation d'un mandataire,
- les modalités requises pour poser des questions écrites à l'assemblée ou demander l'inscription de points ou de projets de résolutions.

Cet avis, disponible sur le site internet de la Société, peut également être consulté sur le site Internet du BALO en utilisant le lien : <https://www.journal-officiel.gouv.fr/balo/document/202105212101961-61>.

Compte tenu des circonstances exceptionnelles liées à l'épidémie de Covid-19, en conformité avec les dispositions de l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 et du décret n°2020-418 du 10 avril 2020, tels que modifiés et prorogés par l'ordonnance n°2020-1497 du 2 décembre 2020 et le décret n° 2021-255 du 9 mars 2021, l'assemblée se tiendra à huis clos, hors la présence physique des actionnaires. En effet, à la date de la convocation, des mesures administratives limitant ou interdisant les déplacements ou les rassemblements collectifs pour des motifs sanitaires font obstacle à la présence physique à l'assemblée de ses membres.

Compte-tenu de l'absence de faculté pour les actionnaires d'assister physiquement à l'Assemblée Générale, ni de s'y faire représenter physiquement, ces derniers pourront uniquement participer préalablement à distance, en votant par correspondance ou en donnant pouvoir au Président de l'assemblée ou à un tiers (exclusivement pour voter par correspondance) selon les modalités précisées dans l'avis de convocation susvisé, en utilisant le formulaire prévu à cet effet et en privilégiant lorsque cela est possible les moyens de télécommunication électroniques. Aucune carte d'admission à cette assemblée ne sera délivrée.

L'assemblée générale sera diffusée en audio en direct sur le site internet de la Société (www.nr21.eu) et l'enregistrement sera également disponible en différé.

Les formulaires de procuration et de vote par correspondance seront adressés automatiquement aux actionnaires inscrits en compte nominatif pur ou administré par courrier postal. Pour les propriétaires d'actions au porteur, les formulaires de procuration et de vote par correspondance leurs seront adressés sur demande réceptionnée par lettre recommandée avec avis de réception par CACEIS Corporate Trust – Service Assemblées Générales Centralisées

– 14, rue Rouget de Lisle – 92862 Issy-Les-Moulineaux Cedex 9 au plus tard six jours avant la date de l'assemblée. Le formulaire sera également téléchargeable sur le site Internet de la Société, rubrique Finance / Assemblées générales.

Pour être comptabilisé, le formulaire de vote par correspondance, complété et signé (et accompagné de l'attestation de participation pour les actionnaires au porteur), devra être réceptionné chez CACEIS Corporate Trust – Service Assemblées Générales Centralisées, à l'adresse susmentionnée, au plus tard trois jours avant la tenue de l'assemblée. Ce délai ne s'applique pas aux procurations à personne dénommée. En effet, tout actionnaire donnant mandat à l'une des personnes mentionnées au I de l'article L. 225-106 du Code de commerce devra transmettre à CACEIS Corporate Trust son mandat avec indication du mandataire au plus tard le quatrième jour précédant l'Assemblée Générale. Le mandataire devra adresser ses instructions pour l'exercice des mandats dont il dispose, à CACEIS Corporate Trust par message électronique à l'adresse suivante : ct-mandataires-assemblees@caceis.com, sous la forme du formulaire mentionné à l'article R. 225-76 du Code de commerce (le mandataire devra indiquer sa qualité de mandataire, mentionner son nom, prénom et adresse, voter par correspondance et signer le formulaire).

Il est rappelé que les actionnaires peuvent poser des questions écrites à la Société conformément aux articles L.225-108 et R.225-84 du Code de Commerce. Ces questions doivent être adressées au siège social de la Société, par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : NR 21 - Direction Financière - DJC - 87 rue de Richelieu - 75002 Paris, ou par voie électronique à l'adresse suivante investisseurs@altareacogedim.com. Pour être prises en compte, les questions écrites devront être reçues avant la fin du 2^{ème} jour ouvré précédant la date de l'assemblée générale, soit le 25 juin 2021 et devront être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

Conformément à la loi, l'ensemble des documents qui doivent être communiqués à cette assemblée générale, seront mis à la disposition des actionnaires, dans les délais légaux, au siège social et sur le site Internet de la Société ou transmis sur simple demande adressée à CACEIS Corporate Trust.

Pour plus d'informations, les actionnaires sont invités à consulter régulièrement la page dédiée à l'Assemblée Générale 2021 sur le site de la Société, rubrique Finance/Assemblées Générales.

A PROPOS DE LA SOCIETE - FR0014001PV6- NR21

NR21 est une société en commandite par actions, cotée sur le marché réglementé d'Euronext à Paris. Elle est contrôlée depuis le 1er août 2019 par Altarea, société mère du groupe Altarea, présent sur les trois principaux marchés de l'immobilier (Commerce, Logement et Immobilier d'entreprise) en tant que développeur et investisseur, lui permettant notamment d'être leader des grands projets mixtes de renouvellement urbain en France. NR21 n'a aucune activité, ne détient aucune filiale, ni participation et n'emploie aucun salarié.

Contacts NR 21 :

Relations investisseurs

investisseurs@altarea.com, tél : + 33 1 44 95 88 27

Agnès Villeret - KOMODO

agnes.villeret@agence-komodo.com, tél. : +33 6 83 28 04 15

www.nr21.eu / www.altarea.com